



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 14 septembre 2021 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 22 juin 2021
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Présentation du projet de budget 2022
5. Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2022
6. Crédit budgétaire supplémentaire pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur les points de récupérations communaux de CHF 15'000.- (délibération)
7. Constitution d'une servitude au profit des Services Industriels de Genève sur la parcelle n° 1534, route de Malagny 4 (délibération)
8. Crédit de réalisation pour un nouveau tracé de la ligne 52 TPG de CHF 150'000.- (délibération)
9. Crédit d'engagement complémentaire pour la construction d'un immeuble d'habitations au 4, route de Malagny de CHF 120'000.- (délibération)
10. Propositions de la Mairie
11. Propositions individuelles et questions
12. Divers
13. Huis clos (naturalisations)

En raison des mesures sanitaires, l'accueil du public présent sera limité en nombre.

Les personnes présentes seront invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée et à porter un masque à l'intérieur de la salle.

Genthod, le 3 septembre 2021


Geneviève Cadei-Millot
Présidente du Conseil municipal

